



Strasbourg, le 14 décembre 2009

CDL-PV(2009)004syn
Or. angl.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

81^e SESSION PLÉNIÈRE
(Venise, 11-12 décembre 2009)

CARNET DE BORD

La Commission

- a entériné l'avis final sur le projet de loi portant amendement au code civil de la République d'**Arménie** ;
- a eu un échange de vues avec M. S. Aliyev, Chef du département de la législation et de l'expertise juridique, Bureau du Président de l'**Azerbaïdjan**, et a adopté l'avis sur le projet de loi sur le statut des municipalités ainsi que l'avis sur le projet de loi sur l'obtention des informations sur les activités des Tribunaux en Azerbaïdjan ;
- a adopté l'avis sur le projet de loi sur les actes normatifs de la **Bulgarie** ;
- a eu un échange de vues avec M. Avtandil Demetrashvili, Président de la Commission constitutionnelle de l'Etat de la **Géorgie**, et a été informée de l'avancement du processus de réforme constitutionnelle ;
- a eu un échange de vues avec M. Akaki Minashvili, Président de la Commission des relations étrangères du parlement de Géorgie, concernant la préparation de modifications et ajouts à la loi sur les réunions et les manifestations de la Géorgie ;
- a eu un échange de vues avec Mme Chiora Taktakishvili, Vice-Présidente de la Commission juridique du parlement de Géorgie, et a adopté l'avis final sur le projet d'amendements à la loi sur les territoires occupés de la **Géorgie** ;
- a entériné le projet de mémoire *amicus curiae* sur l'interprétation de la Constitution du **Kazakhstan** concernant la participation à une union douanière dans la communauté économique euro-asiatique;
- a été informée par M. Talgat Donakov, Vice-Directeur de l'Administration présidentielle du Kazakhstan, des projets de ce pays pour des réformes juridiques pour la période allant de 2010 à 2020 ;
- a adopté l'avis sur le projet de révision de la Constitution du **Luxembourg** ;
- a adopté l'avis sur le projet de loi sur le statut des Eurorégions de **Moldova** ;
- a été informée des développements constitutionnels en **Roumaine** et en **Suisse** ;
- a été informée de l'avancement de la préparation de l'avis sur la compatibilité avec les normes européennes de l'absence de reconnaissance de la personnalité juridique des communautés religieuses en **Turquie**, et en particulier dans ce contexte, la question du droit du Patriarcat orthodoxe grec d'Istanbul à utiliser l'adjectif «œcuménique» ;
- a adopté l'avis sur le projet de loi sur l'organisation et le déroulement des événements pacifiques de l'**Ukraine** ;
- a adopté les lignes directrices sur un **statut internationalement reconnu des observateurs d'élections** ;
- a adopté le rapport sur l'**annulation des résultats des élections** ;
- a adopté le rapport sur les **dispositions constitutionnelles relatives aux amendements de la Constitution** ;

- a décidé de continuer son travail sur le rapport sur **l'indépendance du système judiciaire – Partie I les juges**;
- a été informée des suites données à : l'avis sur la situation constitutionnelle en Bosnie-Herzégovine et les pouvoirs du Haut Représentant ainsi que l'avis sur le projet d'amendements à la Constitution de **Bosnie-Herzégovine** ; l'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE-BIDDH sur les amendements à la loi sur les élections présidentielles en **Ukraine** adopté par le Verkhovna Rada de l'Ukraine le 24 juillet 2009 ; l'avis sur le projet de loi sur la prohibition de la discrimination au **Monténégro** ; l'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE-BIDDH sur le projet de loi sur les réunions de la **République kirghize** et l'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE-BIDDH sur les modifications de la Loi de la République kirghize relative au droit des citoyens de se réunir de manière pacifique, sans armes, de se rassembler et de manifester librement ;
- a été informée de la réunion à venir du Bureau des représentants des groupes régionaux et linguistiques pour la **Conférence mondiale sur la justice constitutionnelle** ;
- a eu un échange de vues avec les représentants du Comité des Ministres et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ;
- a élu pour un mandat de deux ans : M. Gianni Buquicchio, (Italie), Président de la Commission; M. Jan Helgesen (Norvège) Premier Vice-Président et Président du Conseil scientifique à être créé; M. P. Paczolay (Hongrie) et Mme F. Flanagan (Irlande) Vice-Présidents; Mme K. Koufa (Grèce), M. V. Zorkin (Fédération de Russie), M. K. Lee (République de Corée) et M. A. Endzins (Lettonie) membres du Bureau; Les Présidents des Sous-Commissions : M. K. Tuori (Finlande) (Droits fondamentaux); M. W. Hoffmann-Riem (Allemagne) (Etat fédéral et régional); M. V. Dimitrijevic (Serbie) (Droit international); M. J. Velaers (Belgique) (Protection des Minorités); Mme H. Suchocka (Pologne) (Pouvoir judiciaire); M. J. Jowell (Royaume-Uni) (Institutions démocratiques); M. Mifsud Bonnici (Malte) (Relations externes); M. P. van Dijk (Pays-Bas) (Méthodes de travail); M. C. Grabenwarter (Autriche) (Conseil mixte sur la Justice constitutionnelle); M. J-C Colliard (France) Vice-Président du Conseil des élections démocratiques ;
- a fixé les dates des prochaines sessions : 12-13 mars 2010; 4-5 juin 2010; 15-16 octobre 2010; 17-18 décembre 2010.